



Avis du Conseil de développement du Pays des vallons de Vilaine

## AVIS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

2009/02 du 12/01/2009

### Objet de l'avis

Projet de pôle de développement de l'économie sociale et solidaire et de la vie associative

### Maître d'ouvrage

Pays des vallons de Vilaine

### AVIS

Suite à la restitution en commission faite par Vanessa Drouot le 11 décembre 2008, le Conseil de Développement souhaite poursuivre la réflexion engagée sous le précédent mandat dans le domaine du soutien aux associations en réponse aux besoins exprimés.

Notre avis favorable au projet d'une phase de préfiguration pour la mise en place d'un pôle de développement Economie Sociale et Solidaire sera toutefois conditionné par le respect de plusieurs éléments, à savoir:

- le projet doit être réapproprié par les associations qui ont répondu positivement à l'enquête en 2007.
- ces associations devront rédiger avec l'aide de la Commission Vie Associative et Culture un véritable projet de mission pour le futur coordinateur en mettant l'accent sur le volet "Développement de l'économie sociale et solidaire" qui nous semble devoir être la base d'une pérennisation de ce pôle.
- un comité de pilotage devra être mis en place rapidement afin de participer activement au recrutement après validation par le Pays auprès des deux Communautés de communes.